

COMMUNE DE CIRES LES MELLO

Département de l'Oise

Arrondissement de Senlis

Canton de Neuilly en Thelle



COMPTE RENDU SUCCINCT de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 15 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le quinze juillet à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de Monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs: Alain GUÉRINET - Ingrid TUQUET- Fabien DELVALLET - Caroline MARTIN - Hubert CABORDEL - Virginie COUTURE - Sébastien GOURDAIN - Claude BAUDSON - Emmanuelle DANIEL - Timothée CHILTE - Florence MICHEL - Jean-Claude DAUTOIS - Julie GAILLARD - Pierre-Bernard MSIKA - Monique PRECHEY - Thomas BERTRAND - Sandrine GRESSIER - Ladislav JAKOVAC - Laure ROUX - Josiane VANDRIESSCHE - Gilles PAUMELLE - Gérald MERLE – Bertrand VANDEWALLE – Virginie BAUDSON

Absents :

Madame Mélissa MANESSE

Madame Lorraine PASTOL

Monsieur Joël WYON

Pouvoirs :

Madame MANESSE donne pouvoir à Mme VANDRIESSCHE

Madame PASTOL donne pouvoir à M. GUÉRINET

Monsieur WYON donne pouvoir à M. VANDEWALLE

Secrétaire de séance : Madame Monique PRECHEY

APPROBATION

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 04 juillet : Le procès-verbal est adopté à la majorité. 1 abstention (Mme BAUDSON)

CONSEIL MUNICIPAL

2/ Délégations accordées aux adjoints :

Le conseil municipal prend acte des délégations accordées en vertu de l'article L 2218 du Code Général des Collectivités Territoriales à chacun des adjoints au maire à savoir :

Secteur délégué	Adjoints concernés
Finances, Travaux, Urbanisme, Cimetière	M. Hubert CABORDEL
Vie associative, Sports, Évènementiel	Mme Ingrid TUQUET
Education, Culture, Communication	M. Fabien DELVALLET
Social, Citoyenneté, Administration Générale	Mme Caroline MARTIN
Sécurité, Infrastructures, Voirie	M. Claude BAUDSON

2/ Délégations accordées par le conseil municipal au maire

Dans un souci de faciliter la gestion communale pour une meilleure réactivité et efficacité des affaires courantes, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité accorde 28 délégations au maire.

3/ Désignation et/ou modification des commissions municipales : L'article L 2121-22 du CGCT permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise en place des commissions comme énoncé ci-dessous, et fixe le nombre des membres des dites commissions.

Commissions municipales	Nbre	Répartition proportionnelle			Responsables commissions
Finances locales	27	20	4	3	M. Hubert CABORDEL
Travaux, Urbanisme, Cimetière	15	11	2	2	M. Hubert CABORDEL
Vie associative, sports, Evènementiel	15	11	2	2	Mme Ingrid TUQUET
Education, Culture, Communication	15	11	2	2	M. Fabien DELVALLET
Social, Citoyenneté, Administration générale	15	11	2	2	Mme Caroline MARTIN
Sécurité , Infrastructures, voirie	15	11	2	2	M. Claude BAUDSON

Un nouvel horizon

100 % ciroise

Cires-Tillet : l'avenir nous rassemble

4/ Désignation des membres du conseil municipal au sein des commissions municipales permanentes : Le conseil municipal, après création des commissions municipales permanentes, a désigné en son sein les membres devant constituer ces commissions à savoir :

	HUBERT CABORDEL 1er Adjoint				INGRID TUQUET 2ème Adjointe			FABIEN DELVALLET 3ème Adjoint			CAROLINE MARTIN 4ème Adjointe			CLAUDE BAUDSON 5ème Adjoint		
	Finances	Travaux	Urbanisme	Cimetière	Vie Associative	Sport	Evènementiel	Education	Culture	Communication	Social	Citoyenneté	Administration Générale	Sécurité	Infrastructures	Voies
UN NOUVEL HORIZON	Alain GUÉRINET (MAIRE)	€	*			*			*			*			*	
	Hubert CABORDEL	€	*					*					*			*
	Ingrid TUQUET	€	*			*						*				*
	Fabien DELVALLET	€				*		*								*
	Caroline MARTIN	€				*		*			*					*
	Claude BAUDSON	€	*						*						*	
	Virginie COUTURE	€				*		*								*
	Hortense MICHEL	€				*		*								*
	Sébastien GOURDAIN	€	*						*							*
	Lorraine PASTOL	€							*			*				*
	Emmanuelle DANIEL	€	*			*		*				*				*
	Timothée CHILTE	€				*		*				*				*
	Jean - Claude DALTOIS	€	*						*			*				*
	Julie GAILLARD	€	*						*			*				*
	Pierre MSIKA	€				*		*				*				*
	Monique PRÉCHEY	€	*						*			*				*
Thomas BERTRAND	€				*		*				*				*	
Sandrine GRESSIER	€	*			*		*				*				*	
Ladislav JAKOVAC	€	*						*			*				*	
Laure ROUX	€				*		*				*				*	
100% CIROISE	Josiane VANDRIESSCHE	€				*		*			*				*	
	Gilles PAUMELLE	€	*			*		*			*				*	
	Mélissa MANESSE	€				*		*			*				*	
Chemins de l'avenir	Gérald MERLE	€	*			*		*			*				*	
	Bertrand VANDEWALLE	€	*			*		*			*				*	
	Virginie BAUDSON	€				*		*			*				*	
Joël WYON	€	*					*			*				*		

5/Détermination du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS : le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS à 13 soit 6 représentants du Conseil municipal, 6 représentants extérieurs et le maire en qualité de président.

6/ Election des représentants élus au sein du conseil d'administration du CCAS : le Conseil municipal a procédé à l'élection et a immédiatement installé les élus :

	Titulaires	Suppléants
CCAS de CIRES LES MELLO désignation à la représentation proportionnelle au plus fort reste	Le maire Alain GUÉRINET en qualité de Président Caroline MARTIN Florence MICHEL Ingrid TUQUET Sandrine GRESSIER Jean-Claude DAUTOIS Mélissa MANESSE	/ / / / / / /

7/ Désignation des membres de la commission d'appel d'offres : le Conseil municipal a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et a immédiatement installé les élus :

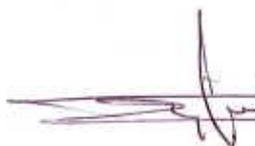
	Titulaires	Suppléants
Commission d'Appel d'offres désignation à la représentation proportionnelle au plus fort reste	Le Maire Alain GUÉRINET en qualité de président Hubert CABORDEL Claude BAUDSON Thomas BERTRAND Fabien DELVALLET Gérald MERLE	Jean-Claude DAUTOIS Timothée CHILTE Emmanuelle DANEL Pierre-Bernard MSIKA Gilles PAUMELLE

8/Désignation des membres du conseil municipal au sein des organismes extérieurs au Conseil municipal : La commune de CIRES-LES-MELLO est représentée dans de nombreuses instances extérieures par un ou plusieurs conseillers municipaux. Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune, il a été procédé à la désignation de ses représentants dans ces instances conformément au tableau récapitulatif ci-dessous

Instances extérieures	Titulaires	Suppléants
CNAS	Caroline MARTIN	/
SIVOM de MELLO CIRES MAYSEL	Hubert CABORDEL Sébastien GOURDAIN Claude BAUDSON	/ / /
SE 60	Alain GUÉRINET Ingrid TUQUET	/
CORRESPONDANT DEFENSE	Claude BAUDSON	/
SMIOCE	Fabien DELVALLET Laure ROUX Florence MICHEL	Pierre-Bernard MSIKA Caroline MARTIN
ADTO	Hubert CABORDEL	Sébastien GOURDAIN
ADICO	Alain GUÉRINET	Pierre-Bernard MSIKA
SIVU RURAL'OISE	Alain GUÉRINET	Fabien DELVALLET

Fin de la séance 21h30.

CIRES-LES-MELLO, le 20 Juillet 2020
Le Maire,


Alain GUÉRINET



